

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 7 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01/12/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 01/12/2023.

Présents : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. GHYAMPHY Koffi à M. GODREAU Bruno

A été nommé(e) secrétaire : M. CHARDRON Yann

2023/083 – Collège Pierre de Ronsard - Club " Les génies de la construction" - Demande de subvention

Madame le Maire expose :

- Par lettre reçue par mail en date du 26 septembre 2023, le Club des Génies de la Construction" du Collège Pierre de Ronsard de La Chartre-sur-le-Loir a sollicité une subvention pour financer la réalisation de la maquette d'un écoquartier sur notre commune
- Participation des élèves du Collège Pierre de Ronsard au concours des Génies de la Construction au cours de l'année scolaire 2022/2023 au plan régional et national avec la présentation de leur maquette. Ils sont arrivés premiers au classement régional à Angers (collèges et lycées confondus) et second au niveau national à Paris (niveau collèges)
- Rencontre organisée par la Municipalité pour la présentation de la maquette le vendredi 20 octobre 2023 en présence des élèves, des enseignants, du Principal du Collège, des élus, du Comité de Pilotage...

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 300 € au Club "les génies de la construction" du collège Pierre de Ronsard de La Chartre-sur-le-Loir.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 13/12/2023
Le Maire
Monique TROTIN



Secrétaire de séance
M. CHARDRON Yann